

**Dimanche 3 novembre 2024**  
**Prédication de Marie-Pierre Van den Bossche**  
**Deutéronome 30:19 / Ésaïe 8:19-20 / Matthieu 8 : 18-22 / Jean 5 : 24-25**

**Les morts auraient-ils des oreilles ?**

Intro :

La Réforme c'est l'affirmation que le sort des personnes défunt(e)s ne dépend aucunement de leurs œuvres ou de la prière de ceux qui sont encore de ce monde. Dieu est seul juge et souverain. En Jésus-Christ, nous sommes tous justifiés, tous sauvés. Nous pouvons donc laisser les morts s'occuper des morts et choisir la Vie.

Les protestants ne prient donc pas pour les défunts.... Ils ne les vénèrent pas non plus, ni ne les prient. Ils restent généralement discrets dans les cimetières, sont peu ostensibles dans l'apparence des tombes et les fleurissement.... Calvin n'a laissé nulle part trace de son corps : le tombeau du Christ n'était-il pas vide ? Comme son Maître, il ne permit pas qu'il puisse y avoir un jour une quelconque vénération de ses reliques. Avec Luther, la mort et l'enterrement se placent en dehors de l'Église. Le pasteur ne doit même pas être présent à l'enterrement. Les réformés vont jusqu'à interdire l'éloge du défunt. Seule est autorisée une prière au temple au retour du cimetière. Sous la pression des familles et pour éviter des conversions au catholicisme, un assouplissement s'est produit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais, dans certains lieux du Languedoc et des Cévennes, le cercueil n'est toujours pas admis, aujourd'hui, dans les temples réformés.

A Grenoble, comme dans beaucoup de paroisses, le corps est souvent présent. Récits de vie, témoignages, photos, musiques et chansons, gestes sur le cercueil, dispersion pétales de roses la tombe sont admis... Ils rendent témoignage et disent au revoir avec tendresse à celui dont le corps est mort et qu'ils ne pourront plus voir, entendre, toucher. Ils facilitent la consolation et, peut-être, en quelque sorte, le sentiment d'avoir fait les choses en règle, réglé sa dette...

Pour illustrer ce dernier point, j'ai eu, il y a environ 6 mois, une discussion avec Pierre Reboul, qui accompagne les personnes en soins palliatifs au sein de Jalmauv. Parlant de l'influence des morts sur les vivants, il m'expliquait que le fantôme est celui qui réclame le paiement de la dette. Tant que cette supposée dette ne serait pas réglée, les vivants seraient tourmentés. De quelle dette s'agit-il ? Une fidèle de notre Église, dans une autre paroisse, me racontait qu'elle avait menacé ses descendants de venir les hanter s'ils ne respectaient pas ses dernières volontés. Les personnes tyranniques avec leur entourage le seraient-elles jusque dans la mort ? Qu'est-ce qui fait que cette personne pense pouvoir venir hanter ses enfants et petits-enfants ? Sera-t-elle présente, encore, par son esprit, lors des rites funéraires, pour vérifier qu'ils ont été exécutés en bonne et due forme ?

Je constate que, bien souvent, les époux, épouses, enfants et petits-enfants prennent un soin particulier à ce que tout soit en ordre. A la fin de la cérémonie ou de l'inhumation, on me dit parfois : « Ah !!! c'était à l'image de mon proche défunt . Il aurait bien aimé. On a fait ce qu'il fallait... » Comme si ce défunt avait regardé et écouté. Comme s'il avait encore des yeux et des oreilles... « Le fantôme est celui qui réclame le paiement de sa dette ». Peut-être, quand toutes les rituels de remise à Dieu se sont déroulées correctement cela permet-il à chacune des parties, vivantes ou bien morte, de se quitter en paix, déchargé de toute culpabilité ou ressentiment. Oh, bien sûr, cela est dans le meilleur des cas...

Mais je pense aussi à ces associations qui existent un peu partout en France et qui permettent d'offrir des funérailles à des personnes ayant vécu dans la rue et n'ayant plus de liens familiaux. « On vit comme des chiens, on meurt comme des chiens, faudrait-il que nous soyons enterrés

comme des chiens ? » Comme si des funérailles décentes offraient au défunt de réintégrer la communauté humaine. La cérémonie qui réunit au mieux un ou deux compagnons de la rue, est célébrée par des équipes aconfessionnelles qui esquissent, à partir du peu de traces qui a été laissé, un parcours de vie. Elles n'hésitent pas, lorsque la confession de la personne est connue, à solliciter un religieux. J'y ai assisté parfois, durant mon stage à Lille. Le service funèbre ne serait donc pas uniquement à destination des vivants, il pourrait avoir pour but d'accompagner les morts.

Les morts auraient donc des oreilles, tout comme nous et si les rituels n'ont pas été correctement effectués, il se pourrait bien que les morts réclament leur dû, pour enfin s'apaiser.

« Des bonbons ! On veut des bonbons !!! »

Il y a quelques jours, la veille de la Toussaint, dès 16h, des enfants déguisés en sorcier.e.s, fantômes, monstres et/ou morts-vivants se présentaient à mon portail pour réclamer des bonbons. Même si Halloween est une fête d'importation américaine, on peut constater que de telles fêtes figurent dans de nombreuses cultures.

Pour n'évoquer que les plus célèbres...

Au Mexique, du 31 octobre au 2 novembre, les morts reviennent sur terre pour rendre visite à leur famille et leurs amis. Les mexicains paradedans les rues dans des costumes colorés et parés de têtes de mort. Dans les maisons, des autels sont dressés en mémoire des aïeux. Chaque famille dépose les plats préférés du disparu devant sa photo. Dans les cimetières, les verres de tequila tintent au rythme de la musique et les allées se transforment en véritables pistes de danse.

Au Népal, dans la vallée de Katmandou, la fête des vaches est une tradition hindoue célébrée chaque année, durant un jour. Elle serait née, au Moyen-Age, de la volonté du roi Pratap Malla de rendre le sourire à sa femme, après la mort de leur jeune fils. Les vaches - considérées comme saintes dans la religion hindoue - ou des enfants déguisés en vaches, aident à guider les personnes récemment décédées. Le dieu de la mort, Yamaraj, est lui aussi honoré à cette date. Des processions sillonnent les villes pour permettre aux membres de la famille du défunt de transformer leur deuil en gratitude envers la vie.

En Sicile, la mort est aussi célébrée dans la joie. Le 2 novembre, les ancêtres disparus offrent des gâteaux et des cadeaux aux enfants de leur famille, comme pour se rappeler à leur bon souvenir. Les enfants descendent alors dans les catacombes pour se régaler de petits personnages en sucre. Les plus petits peuvent même toucher les os des défunts pour maintenir le lien avec les morts.

Bien que la majorité des Malgaches soient chrétiens, la plupart d'entre eux vénèrent les morts pour être protégés des malédictions. Chaque année, dans les hautes terres, les familles, choisissent quels défunts elles retourneront. La présence de tous les descendants est presque obligatoire. Dans la bonne humeur et en musique, les tombeaux sont ouverts et les ancêtres sont enroulés dans de nouveaux linceuls. La foule, vêtue d'habits neufs, s'empare ensuite des corps en dansant avant de laisser place au recueillement et aux prières de chacun.

Célébrée en Malaisie par les Musulmans mais aussi dans le Sud de la Chine, à Singapour, Hong-Kong et Taïwan, chaque année, durant une journée, les portes de l'enfer sont ouvertes et les esprits maléfiques des voleurs et des meurtriers se mettent à errer parmi les vivants en quête d'un festin. Pour se protéger du mauvais sort, la nuit, des offrandes de nourriture agrémentées de bâtons d'encens sont donc déposées devant les maisons. En réalité, les vivants se régalent du banquet autant que les démons. Des spectacles de marionnettes et des opéras sont aussi organisés afin de divertir les fantômes. Il arrive aussi que des lanternes flottantes soient déposées sur les cours d'eau pour délivrer les noyés.

**Que ce soit par des bonbons, de la nourriture, par une parole ou par un rite, toutes ces fêtes païennes visent à se concilier les défunts qui n'auraient pas trouvé le repos dans la mort.**

Ces pratiques, tout comme la divination, le spiritisme, le chamanisme, sont considérées traditionnellement par les chrétiens comme ésotériques, voire démoniaques. Les pratiques de délivrance pratiquées plus particulièrement dans les Eglises catholiques, charismatiques ou évangéliques, pentecôtistes visent à se libérer de l'influence des démons, des entités mortes qui auraient pu prendre possession d'une personne à l'occasion d'expériences de ce genre. Mais finalement, cela ne confirmerait-il pas que les morts pourraient avoir une influence sur les vivants ? Oh ! Bien sûr, nous, réformés et luthériens, serions bien au-dessus de tout ça. Ces pratiques n'ont pas lieu chez nous. Quoique... j'ai bien entendu certains pratiquer la divination ou être intéressés par le chamanisme... quoique, certains pasteurs ou fidèles disent des prières de délivrances... quoique, certains discutent avec leur proche disparu comme s'il était encore à leur côté. Mais ce serait plutôt des exceptions : les morts n'entendent rien, on le sait bien. On ne peut rien pour eux et ils ne peuvent rien pour nous. Comme le prophète Esaïe nous y invite et Jésus à sa suite : Laissons les morts avec les morts, y compris pour les enterrer et tournons-nous plutôt vers Dieu »

Et pourtant, comme la question de la mémoire est cruciale dans notre communauté huguenote ! Les descendants des hugunots le font parfois savoir aux petits nouveaux, avec une certaine fierté, comme s'ils étaient eux-même auteurs des œuvres de leurs ancêtres... Si nous sommes tous saints, certains le seraient un peu plus que d'autres, grâce à la génétique... Quoiqu'il en soit, Il nous faut vivre avec nos morts comme dirait le rabbin Delphine Horvilleur alors, tant qu'à faire, autant vivre en bonne entente, en bonne intelligence les uns avec les autres, n'est-ce-pas ?

Après des années de travail et d'observations faites lors de psychothérapies, de nombreux thérapeutes estiment que les blessures émotionnelles, les non-dits, les secrets de famille, se transmettent de génération en génération, en se transformant progressivement en «mal-a-dit». Ce phénomène est mis en avant et utilisé en psychogénéalogie ou thérapie transgénérationnelle, pour amener la personne à remonter à l'origine des schémas répétitifs qui peuvent la bloquer et l'empêcher d'avancer. Il ne s'agit pas seulement de mettre en lumière ces transmissions pour apaiser des troubles récurrents tels que les angoisses et les difficultés relationnelles, les suicides, les viols, meurtres et catastrophes de tout genre. La personne en souffrance est invitée à s'adresser à l'ancêtre blessé et à ritualiser une remise à Dieu, une bénédiction, des funérailles bien ordonnées. En quelque sorte le vivant renouerait avec le défunt tourmenté pour l'apaiser et enfin couper le lien mortifère. De cette manière, il parviendrait, avec le soutien de thérapeutes, à rompre la chaîne des répétitions malheureuses, à délivrer sa famille de malédictions transgénérationnelle pour se tourner à nouveau vers la Vie. Les études en épigénétique réalisées au cours de ces dernières années mettent d'ailleurs en évidence les phénomènes de transmissions et expliquent les fonctionnements répétitifs observés depuis longtemps par les thérapeutes et les psychanalystes. Les morts auraient-ils donc des oreilles, mais aussi le besoin d'être entendus dans leur souffrance pour être délivrés de leur errance entre le monde des vivants et celui des morts. Y-aurait-il donc une forme de salut à s'occuper des défunts ?

Alors que faire ? Faut-il ignorer, voire oublier, les cimetières et les défunts qui y sont enterrés, comme y étaient invités traditionnellement les réformés ? Si le service d'action de grâce et de consolation s'adresse aux vivants, c'est pour mieux permettre à chacun de retrouver la paix, et si l'apaisement vient d'une forme de reconnaissance d'une souffrance qui a été infligée à un défunt, qu'elle soit directe ou très ancienne, et d'une réconciliation, alors pourquoi l'interdire ? Si cela permet de tourner enfin la page du malheur pour choisir la Vie, alors, pourquoi l'interdire ? Si cela délivre du pouvoir d'un défunt, quel qu'il soit, alors, pourquoi l'interdire ?

Quoiqu'il en soit ne laissons pas les morts nous détourner de la vie ! Et finalement, qu'importe que nos défunts soient partis apaisés ou non, car

« Oui, je vous le déclare, dit Jésus, c'est la vérité : l'heure vient, et elle est même déjà là, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu et ceux qui l'entendront, vivront. »

Que les morts aient des oreilles ou pas, l'essentiel est qu'ils entendent la voix du Fils de Dieu plutôt que la nôtre... pour qu'ils aient la Vie, dans l'Éternité.

Et l'important pour nos vies c'est que, par Christ nous soyons à jamais réconciliés avec notre humanité et que nous choisissons la Vie. C'est Lui et Lui seul le Vivant à jamais.

Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende... qu'il soit mort ou vif !

Amen